

CM -02-03-2016

L'an deux mille seize, le vendredi 25 mars à 19 h, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Monsieur Delrue, Maire, dans la salle des mariages de la mairie.

Etaient présents : M. Delrue ; M. Fourrier ; Mme Féret ; M. Lemaire ; Mme Castain ; M. Turbant ; Mme Reynaert ; M. Gardon ; Mme Lemaitre ; Mme Alexandre ; M. Vandermolen ; Mme Desavoie.

Absents excusés : Mme Boché donne pouvoir à Mme Lemaitre ; M. Lemaire donne pouvoir à M. Vandermolen (à partir de 20 h 30) ; M. Fauquembergue donne pouvoir à Mme Desavoie ; Mr Fares donne pouvoir à Mr Fourrier.

Secrétaire de séance : M. Vandermolen, début de séance à 19 h 06.

1) Adhésion de la Ville de Ham à la FDE ;

Les membres du conseil acceptent l'adhésion de la ville de Ham à la FDE, avec 15 voix pour.

La FDE demande le transfert de la compétence en matière de création et d'exploitation d'infrastructure de charge pour les véhicules électriques. Les membres du Conseil ne jugent pas opportun cette installation pour le moment, 15 voix contre.

2) Demande de subvention de l'association AFSEP ;

L'Association Française de sclérose en plaque demande une subvention auprès de la Commune, les membres du Conseil votent 15 voix contre.

3) Forfait communal pour les écoles privées 2015/2016 ;

Demande à la Commune pour financer les enfants de la Commune inscrits dans les écoles privées, elle possède les équipements scolaires et la capacité d'accueil suffisant, un service de restauration ainsi qu'un accueil périscolaire, les membres du Conseil votent 15 voix contre ;

4) Demande de formation de Mme Vivier ;

Suite à sa demande de formation de surveillant de baignade « SB » pour un coût de 55 € pour un trimestre et 150 € pour le passage de l'examen, les membres du Conseil acceptent cette formation pour un trimestre et une présentation à l'examen, soit 15 voix pour.

5) Approbation des tarifs de nettoyage par la société Gouze ;

Pour les locaux en forfait mensuel :

Grande école : 365.54 € HT ;

Maternelle et périscolaire 1 005.49 € HT ;

Mairie : 92.21 € HT ;

Nettoyage de la Salle Polyvalente après location (à la demande) :

Les 2 salles : 55.31 € HT ;

Grande salle : 47.23 € HT ;

Pôle Multimédia : 92.21 € HT ;

Salle Château d'eau : 92.21 € HT

Vitrierie de l'ensemble : 274.33 € HT.

Petite salle : 26.57 € HT ;

Cuisine : 19.16 € HT.

Avenant du 01/09/2015

Salle Polyvalente devenue cantine : 456.64 € HT ;

Mairie, Bibliothèque et salle informatique : 249.11 € HT ;

Travaux supplémentaires : 19.16 € / heure à la demande.

Les membres du Conseil acceptent ces tarifs 15 voix pour.

6) Panneaux « participation citoyenne » ;

Les membres du Conseil décident de ne peut pas installer des panneaux « participation citoyenne » aux entrées du village, 7 voix pour et 8 contre.

7) Devis travaux Eglise ;

Suit aux forts coups de vent répétés de février 2016, une demande de sinistre a été déposée à l'assurance de l'AMP et celle-ci nous a demandé d'établir un devis afin qu'un expert puisse venir contrôler.

La société SAGEZ a établi ce devis pour un montant total HT de 5 977 € soit 7 172.40 € TTC.

8) Dossier de Mme Desorme ;

Mme Desorme actuellement en détachement au ministère de l'intérieur avait passé un examen professionnel pour qu'elle puisse en bénéficier, la Commune doit créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} Classe, les membres du Conseil acceptent cette création de poste, soit 15 voix pour.

9) Approbation du Compte de gestion 2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes 15 Voix pour.

10) Approbation du Compte Administratif 2015 ;

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2015 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement : Dépenses 436 751.62 €

Recettes 477 132.90 €

Investissement : Dépenses 200 565.66 €

Recettes 299 543.96 €

M. Daniel Fourrier est élu président de séance, l'ordonnateur, M. Joël Delrue, Maire s'est retiré de la salle.

M. Fourrier a mis au vote le compte administratif, et les membres du Conseil approuvent ce compte avec 14 voix pour.

RESTE A REALISER EN INVESTISSEMENT A REPORTER AU BUDGET PRIMITIF 2016

2135 Installation générale... 8 924.76 €

2151 Réseaux de voirie 33 320.76 €

21534 Réseaux électrification 50 000.00 €

21578 Autre matériel et outillage 4 023.00 €

2313 Immos en cours constructions 12 774.45 €

Ces travaux sont en cours d'exécution et non achevés au 31 décembre 2015

TOTAL	109 042.97 €
--------------	---------------------

A REPORTER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2016

Mr le Maire demande une interruption de séance à 21 h 43.

La séance est reprise à 22 h 10

15) Réderie ;

Mr le Maire demande une location pour utilisation du domaine public de 1 tiers du prix de revient des emplacements de la Réderie avec un minimum de 1 € du mètre vendu. Cette somme sera utilisée pour l'achat de décoration de Noël.

Cette proposition est adoptée 8 voix pour, 6 contre et 1 abstention.

16) Questions et informations diverses ;

Des riverains demandent l'élagage des arbres dans certaines rues de la Commune (Terre des Vignes et Place de la Mare).

L'étude du Plu sera étudié lors de la prochaine réunion du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45